



sortie
de pistes

APPEL À CANDIDATURE

2019

château
rouge 
Annemasse
Scène conventionnée

NOM DU GROUPE

POUR QUI ?

Les groupes des départements de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Ain

- ▶ qui existent depuis au moins un an,
- ▶ qui disposent d'un set de 20 minutes de compositions originales,
- ▶ qui n'ont pas d'album produit (mais peuvent avoir réalisé des CD auto-produits).
- ▶ qui sont prêts à accepter conseils et remises en cause
- ▶ qui sont dans une forte dynamique de projet et d'actualités

POUR QUOI ?

- ▶ Accompagnement artistique par un intervenant musicien
- ▶ Travail de production et de post-production avec les Studios FBI Prod
- ▶ Enregistrement et présence sur une compilation
- ▶ Journées de formation à thème
- ▶ Interview dans le magazine MokaMag
- ▶ Séances de travail scénique avec encadrement
- ▶ Résidence de création
- ▶ Participation à la création d'un clip
- ▶ Répétition montée, travail scénique en condition de concert
- ▶ Restitution live
- ▶ Environnement de l'artiste

Château Rouge - Les Stud's
1, route de Bonneville - CS 20293
74112 Annemasse Cedex

+33 450 43 25 93
chateau-rouge.net/studios

Merci de retourner ce dossier
dûment et lisiblement rempli
avant le 16 novembre 2018
aux Studios de répétition
de Château Rouge

DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription doit être composé des documents suivants :

- ▶ Le règlement lu et approuvé par l'ensemble du groupe
- ▶ La fiche de renseignements du groupe complétée
- ▶ Un support audio CD et/ou les liens internet pour écoute (Soundcloud, Bandcamp...)
- ▶ Les fiches techniques (plan de scène + patch)
- ▶ Une revue de presse (si disponible)

Date limite des envois : vendredi 16 novembre 2018 (cachet de la poste faisant foi).

NB : Tout dépôt de dossier engage l'entière acceptation du règlement.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

ARTICLE 1

L'ensemble du groupe s'engage à respecter assidûment le contenu du dispositif. Le groupe devra être présent à toutes les formations, toutes les répétitions accompagnées qui pourront avoir lieu en week-end ou en soirée, ainsi qu'à la restitution live. Château Rouge s'autorise le droit d'exclure le ou les groupes qui manquerai(en)t à cet article.

ARTICLE 2

Ce tremplin est destiné aux formations musicales en voie de professionnalisation.

Conditions de participation :

- ▶ Chaque groupe devra désigner un de ses membres comme contact référent, en charge de faire le lien entre Château Rouge et les autres membres du groupe.
- ▶ Tous les styles de musiques amplifiées sont acceptés.
- ▶ Le groupe devra jouer ses propres compositions (set de 20 minutes minimum).
- ▶ Chaque membre devra devenir adhérent de Château Rouge (15€, ou 8€ pour les moins de 20 ans).
- ▶ Une contribution de 150 € sera demandée aux groupes sélectionnés pour l'ensemble du dispositif (accompagnement, enregistrement, pressage, coaching, ateliers...).

ARTICLE 3

Un jury composé de personnes qualifiées en matière de musiques actuelles assurera l'écoute des enregistrements, et fera une pré-sélection de 4 ou 5 groupes. Ces derniers seront conviés à une audition individuelle à Château Rouge, entre le 19 novembre et 15 décembre 2018, pour déterminer la sélection finale des groupes retenus à Sortie de Pistes 2019.

ARTICLE 4

Le dossier d'inscription devra être envoyé au plus tard le vendredi 16 novembre 2018, à l'adresse en page 1, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux critères de l'article 2 ne pourra être pris en compte. (Voir récapitulatif en page 5.)

ARTICLE 5

Pour les concerts programmés dans le cadre du dispositif, la sonorisation sera assurée par l'organisateur avec un régisseur son. Les groupes sélectionnés devront être présents pour les balances le jour des concerts aux horaires auxquels ils auront été convoqués. Prévoyez de vous libérer.

ARTICLE 6

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de Château Rouge. En application des articles 39 et suivants, et de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser aux Studios de répétitions de Château Rouge. Par ailleurs, afin d'assurer la meilleure communication possible autour des artistes et des dates concernés, l'association publie des photos des groupes et des activités dans le cadre du dispositif, sur ses supports de communication papier et web. En cas de refus d'utilisation de votre image, veuillez en avertir les Studios de répétition de Château Rouge.

ARTICLE 7

La participation à ce concours est gratuite et implique l'acceptation entière du présent règlement. Aucune contestation de quelque nature que ce soit ne sera recevable en cas de non respect de l'une de ces clauses. Ce règlement doit être lu et approuvé par l'ensemble du groupe.

Fait le _____ à _____

Nom et signature de tous les membres du groupes (Impératif !) :

En signant ce document, chaque musicien atteste avoir lu et approuvé le règlement du dispositif d'accompagnement Sortie de Pistes, et s'engage à le respecter.

Sortie de Pistes est le dispositif de soutien aux jeunes talents de Château Rouge.
Il est soutenu par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, le Conservatoire de musique d'Annemasse, FBI Prod, le magazine MokaMag et Radio Vostok.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Prenez soin de remplir lisiblement !



Nom du groupe :

Style musical : Date de formation du groupe :

Ville d'origine du groupe :

Biographie (max 10 lignes) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Objectif(s) du groupe à court, moyen et long terme :

.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous été soutenu par une structure ou déjà participé à un dispositif ? Lesquels ?

.....
.....
.....

Comment avez-vous eu connaissance du dispositif ?

Affiches

Flyers

Presse

Bouche à oreille, précisez

Autres, précisez

Par internet :

sur Facebook

reçu par e-mail, de la part de

sur le site internet de



Inscrire les coordonnées de chacun des musiciens.
Merci de préciser qui est le référent du groupe.

Nom	Prénom	Instrument	Tel	E-mail

Quelque chose à ajouter ?

.....

.....

.....

.....

.....

Récapitulatif : Ai-je pensé à tout avant de poster ?

- ▶ Ce dossier complet rempli lisiblement et signé par tous les membres du groupes
- ▶ Fiche technique + patch
- ▶ Revue de presse
- ▶ Démo CD ou liens internet (SoundCloud, Bandcamp, Reverbnation...).
- ▶ A envoyer au plus tard le vendredi 16 novembre 2018

ACCOMPAGNANTS

Tout au long du dispositif, vous serez accompagnés par l'équipe Musiques Actuelles de Château Rouge :

- ▶ **Guillaume Anger**, programmateur Musiques
- ▶ **Etienne Bux & Julien Larrochelle**, régisseurs des studios pour le suivi général de vos projets tout au long du dispositif
- ▶ **Noémie Hébert**, assistante de communication pour les conseils en communication et le soutien à la diffusion

INTERVENANTS (à titre indicatif)

- ▶ **Frédéric Folmer**, bassiste & professeur au Conservatoire de musique d'Annemasse pour les interventions en répétition et la technique musicale autour des compositions
- ▶ **Alex Averty**, régisseur son chez FBI Prod pour la préproduction, l'enregistrement et le mastering
- ▶ **Benjamin Georjon**, formateur pour le Studio des Variétés, comédien et metteur en scène pour le coaching scénique

FORMATIONS

Chaque saison, Château Rouge organise des ateliers à destination des musiciens (chant, guitare, basse-batterie,...) et de leur entourage (booking, auto-production, communication...).

Les groupes sélectionnés bénéficient d'un accès gratuit à ces moments de formation durant les 2 années du dispositif. Les dates seront communiquées dès le mois de juin pour la saison suivante. Il sera demandé aux membres des groupes concernés par ces formations thématiques de se rendre disponibles.

A venir en 2018-19

- ▶ **Atelier Voix**
Samedi 15 décembre, 10h > 18h
avec Pierre Ribemont, professeur de chant au Conservatoire de Lyon
- ▶ **Atelier Pré-production**
Samedi 2 février, 10h > 18h
avec Alex Averty, des studios FBI Prod
- ▶ **Atelier Initiation Electronique**
samedi 23 & dimanche 24 mars, 10h > 18h
avec Klementz, concepteur d'éléments électroniques musicaux